
**Procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif
tenue le mercredi 26 octobre 2016 à 8 h 30
Salle Peter-McGill, Hôtel de ville**

PRÉSENCES :

M. Denis Coderre, Maire
M. Pierre Desrochers, Président du comité exécutif
Mme Anie Samson, Vice-présidente du comité exécutif
M. Harout Chitilian, Vice-président du comité exécutif
M. Dimitrios (Jim) Beis, Membre du comité exécutif
M. Richard Bergeron, Membre du comité exécutif
M. Russell Copeman, Membre du comité exécutif
M. Réal Ménard, Membre du comité exécutif
M. Lionel Perez, Membre du comité exécutif
Mme Chantal Rouleau, Membre du comité exécutif
M. Aref Salem, Membre du comité exécutif
Mme Monique Vallée, Membre du comité exécutif

ABSENCE :

Mme Manon Gauthier, Membre du comité exécutif

AUTRES PRÉSENCES :

M^e Jean-François Milot, Chef de division - soutien aux instances
M^e Yves Saindon, Greffier de la Ville
M. Alain Marcoux, Directeur général
M. Benoit Dagenais, Directeur général adjoint - Services institutionnels
Mme Chantal Gagnon, Directrice générale adjointe - Qualité de vie
M. Francesco Miele, leader de la majorité
Mme Karine Boivin-Roy, conseillère associée
Mme Mary Deros, conseillère associée
M. Richard Guay, conseiller associé
M. Jean-François Parenteau, conseiller associé
Mme Chantal Rossi, conseillère associée

Cette séance du comité exécutif est tenue conformément au règlement intérieur de la Ville sur la fixation des séances ordinaires du comité exécutif.

CE16 1686

Il est

RÉSOLU :

d'adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du comité exécutif du 26 octobre 2016.

Adopté à l'unanimité.

CE16 1687

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

d'adopter l'ordre du jour de l'assemblée extraordinaire du conseil municipal du 2 novembre 2016 pour le dépôt du PTI 2017 - 2018 - 2019 (volet ville centrale).

Adopté à l'unanimité.

10.002

CE16 1688

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

d'adopter l'ordre du jour de l'assemblée extraordinaire du conseil d'agglomération du 2 novembre 2016 pour le dépôt du PTI 2017 - 2018 - 2019 (volet agglomération).

Adopté à l'unanimité.

10.003

CE16 1689

Il est

RÉSOLU :

d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif tenue le 21 septembre 2016.

Adopté à l'unanimité.

10.004

CE16 1690

Il est

RÉSOLU :

d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif tenue le 28 septembre 2016.

Adopté à l'unanimité.

10.005

CE16 1691

Il est

RÉSOLU :

d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif tenue le 5 octobre 2016.

Adopté à l'unanimité.

10.006

CE16 1692

Il est

RÉSOLU :

d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif tenue le 12 octobre 2016.

Adopté à l'unanimité.

10.007

CE16 1693

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'accorder à Excavation L. Martel inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat de services techniques pour le tamisage de sols de types A ou AB au Complexe environnemental de Saint-Michel (CESM) et la mise en pile par convoyeur de la terre tamisée, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 222 476,63 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 16-15541 et au tableau des prix reçus joint au dossier décisionnel;
- 2 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.001 1167334008

CE16 1694

Il est

RÉSOLU :

- 1 - de conclure une entente-cadre pour la fourniture sur demande de services d'estimation de projets de construction et d'aménagement sous la responsabilité du Service des grands parcs, du verdissement et du Mont-Royal;

- 2 - d'approuver un projet de convention par lequel Legico-CHP inc., firme ayant obtenu le plus haut pointage final en fonction des critères de sélection préétablis, s'engage à fournir à la Ville les services professionnels requis à cette fin, pour la somme maximale de 291 749,06 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 16-15493 et selon les termes et conditions stipulés au projet de convention;
- 3 - d'imputer ces dépenses de consommation à même les budgets du Service des grands parcs, du verdissement et du Mont-Royal, et ce, au rythme des besoins à combler.

Adopté à l'unanimité.

20.002 1166316023

CE16 1695

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

- 1 - de décréter l'imposition d'une réserve, aux fins de travaux et de prolongement du boulevard Cavendish, sur une partie du lot 2 090 312 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal, tel que montré au plan D-2 VILLE MONT-ROYAL, préparé par Vincent Villeneuve, arpenteur-géomètre, le 5 octobre 2016, sous sa minute 209;
- 2 - de mandater le Service des affaires juridiques de la Ville pour entreprendre toutes les procédures requises à cet effet;
- 3 - de mandater le Service de la gestion et de la planification immobilière, Direction évaluation et courtage immobilier/sécurité, Section transactions immobilières pour négocier l'acquisition de ces terrains.

Adopté à l'unanimité.

20.003 1164435012

CE16 1696

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'approuver la prolongation du bail intervenu entre la Ville de Montréal et Projet Sol (CE15 1949), pour une période additionnelle de 6 mois, pour la location des trois sites de restauration du Biodôme et du Planétarium Rio Tinto Alcan, d'une superficie d'environ 465 mètres carrés, à des fins d'opération des services de restauration, moyennant un loyer établi en fonction des ventes nettes annuelles et estimé à 50 000 \$, plus les taxes applicables, le tout selon les mêmes termes et conditions y stipulés;
- 2 - d'imputer ce revenu conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.004 1166406002

CE16 1697

La conseillère Anie Samson déclare son intérêt et s'abstient de participer aux délibérations et de voter;

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'accorder un soutien financier de 20 000 \$ au Centre international pour la prévention de la criminalité pour la réalisation d'activités de son plan d'action, pour l'année 2016, dans le cadre, à parts égales, du budget du Service de la diversité sociale et des sports (SDSS) et de celui du Service de police de la Ville de Montréal (SPVM);
- 2 - d'approuver un projet de convention entre la Ville de Montréal et cet organisme, établissant les modalités et conditions de versement de ce soutien financier;
- 3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.005 1163381001

CE16 1698

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'accorder un soutien financier non récurrent de 34 604 \$, pour l'année 2016, à La Rue des Femmes pour aider à la réalisation de travaux correctifs aux fenêtres et à l'ensemble du bâtiment occupé par l'organisme;
- 2 - d'autoriser le virement d'une somme de 34 604 \$, en provenance du budget des dépenses contingentes imprévues d'administration de compétence locale vers le budget de fonctionnement 2016 du Service de la diversité sociale et des sports;
- 3 - d'approuver un projet de convention entre la Ville de Montréal et cet organisme, établissant les modalités et conditions de versement de ce soutien financier;
- 4 - d'imputer cette dépense, après avoir opéré le virement budgétaire requis, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.006 1167065003

CE16 1699

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'accorder un soutien financier non récurrent de 9 750 \$ à l'Association des gens d'affaires de Gouin Ouest visant à mandater des professionnels pour l'aménagement des vitrines de commerces dans le cadre du PR@M-Artère en chantier;
- 2 - d'approuver un projet de convention entre la Ville de Montréal et cet organisme, établissant les modalités et conditions de versement de ce soutien financier;
- 3 - d'autoriser le directeur du Service du développement économique à signer cette convention pour et au nom de la Ville de Montréal;

4 - d'imputer cette dépense conformément aux informations inscrites financières au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.007 1161179012

CE16 1700

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'accorder un soutien financier non récurrent de 5 000 \$ à l'Association des étudiants et étudiantes en génie de l'Université McGill pour l'organisation de la Conférence sur la diversité en ingénierie (CDI) 2016 qui se déroulera à Montréal du 18 au 20 novembre 2016;
- 2 - d'approuver un projet de convention entre la Ville et cet organisme établissant les modalités et conditions de versement de ce soutien financier;
- 3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.008 1161353007

CE16 1701

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'autoriser l'augmentation des crédits alloués au projet Emploi Nexus de 10 000 \$ en 2016 et de 85 000 \$ en 2017 par un réaménagement du budget du Service du développement économique financé par l'entente de 175 M\$ avec le Gouvernement du Québec;
- 2 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.001 1167447001

CE16 1702

Il est

RÉSOLU :

d'édicter, en vertu de l'article 62 du Règlement sur les tarifs (15-091), l'ordonnance no 9 jointe au présent dossier décisionnel afin d'ajouter une offre promotionnelle à la grille tarifaire de BIXI Montréal pour la fin de la saison 2016.

Adopté à l'unanimité.

40.001 1164368006

CE16 1703

Il est

RÉSOLU :

de prendre acte du rapport trimestriel sur les mainlevées, à l'effet qu'aucune mainlevée n'a été accordée pour la période du 1^{er} juillet 2016 au 30 septembre 2016, le tout conformément à l'encadrement administratif C-OG-SCARM-D-11-002 « Mainlevées (Directive) ».

Adopté à l'unanimité.

60.001 1163496010

CE16 1704

Il est

RÉSOLU :

de prendre acte du rapport mensuel des décisions déléguées concernant les transactions d'acquisition ou d'aliénation d'un immeuble (terrain) d'une valeur maximale de 25 000 \$, couvrant la période du 1^{er} septembre 2016 au 30 septembre 2016, conformément au Règlement intérieur du comité exécutif sur la délégation de pouvoirs aux fonctionnaires et employés (RCE 02-004).

Adopté à l'unanimité.

60.002 1164396017

CE16 1705

Il est

RÉSOLU :

de prendre acte de la réponse transmise par le greffier de la Ville, le 11 octobre 2016, sur la recevabilité d'un projet de pétition, conformément à l'article 9 de la l'annexe B du Règlement sur la Charte montréalaise des droits et responsabilités et sur le droit d'initiative (05-056).

Adopté à l'unanimité.

60.003 1163599001

Levée de la séance à 11 h

70.001

Les résolutions CE16 1686 à CE16 1705 consignées dans ce procès-verbal sont considérées signées comme si elles l'avaient été une à une.

Pierre Desrochers
Président du comité exécutif

Yves Saindon
Greffier de la Ville